

## FICHE DE POSTE N°6

**Poste :** Enseignant-Chercheur

**Grade :** Professeur Assistant

**Profil :** Docteur en Sciences Agronomiques ou équivalent

**Affectation :** Département des Productions et Biotechnologies Animales, IAV Hassan II/Rabat

### **Profil du candidat :**

- Titulaire d'un Doctorat en Sciences Agronomiques ou d'un diplôme équivalent.
- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Agronomie, spécialisé en Productions Animales ou d'un diplôme équivalent.
- Ayant une expérience dans le domaine des productions animales.
- Ayant une bonne maîtrise du français, de l'anglais et de l'arabe.

### **Compétences d'enseignement et techniques**

- Avoir des compétences en techniques d'alimentation animale et en gestion des ressources alimentaires et animales.
- Disposer d'une bonne maîtrise des outils de SIG, de télédétection et d'analyse statistique des données.
- Disposer de compétences en rédaction d'articles scientifiques pour des publications dans des revues indexées.
- Disposer des compétences pédagogiques variées en lien avec le terrain et les réalités agricoles.

### **Missions :**

- Assurer des cours, des travaux dirigés et travaux pratiques dans le domaine de : la zootechnie générale, les productions animales dans la diversité de leurs environnements, l'utilisation des nouvelles technologies en élevage.
- Organiser des séminaires et des visites de terrain pour les étudiants ;
- Mener des travaux de recherche dans les domaines précités ;
- Valoriser les résultats de recherche, en assurer la publication dans les revues scientifiques indexées.

- Encadrer les étudiants durant les stages et pendant les Projets de Fin d'Etudes (PFE).
- Participer activement et organiser des manifestations scientifiques, nationales et internationales, et œuvrer pour le rayonnement du département d'affectation et de l'IAV.
- S'intégrer et participer activement au travail de l'équipe pédagogique.
- Représenter le département dans les diverses réunions et manifestations à caractère pédagogique, scientifique ou de développement.
- Le candidat devra assurer un volume horaire annuel d'enseignement, ainsi que toutes les activités qui incombent audit poste, conformément à la réglementation en vigueur et aux dispositions réglementaires internes de l'institution de tutelle.